



RAPPORT ANNUEL

2019-2020

spu



*Les profs
le cœur
de l'Université*

RAPPORT ANNUEL

1^{er} JUIN 2019 AU 31 MAI 2020

Le rapport annuel du Comité exécutif (CEX) constitue un document d'information dont l'objectif est de permettre à chacun des membres du SPUL de prendre connaissance du travail réalisé au sein de son syndicat durant la dernière année. Il inclut également les faits saillants de tous les rapports des comités du SPUL.

Membres du Comité exécutif



Président :
John G. KINGMA
Médecine



Vice-président :
Bernard ROY
Faculté des sciences infirmières



Vice-président :
Yvan LEANZA
École de Psychologie



Secrétaire :
Alain A. VIAU
Sciences géomatiques



Trésorière :
Margot KASZAP
Études sur l'enseignement et l'apprentissage

Le Comité exécutif a tenu 36 réunions régulières et une réunion extraordinaire entre le 1^{er} juin 2019 et le 31 mai 2020.

Le rapport annuel du Comité exécutif 2019-2020 fait état des points suivants :

- 1 | Mot du président
- 2 | Faits saillants de l'année 2019-2020
- 3 | Affaires courantes : Rapports annuels des comités du SPUL
- 4 | Service de soutien aux professeures et professeurs
- 5 | Communications relevant du Comité exécutif
- 6 | Rencontres avec les professeures et professeurs
- 7 | Relations du SPUL sur le campus
- 8 | Situation financière du SPUL au 31 mai 2020
- 9 | Personnel du SPUL
- 10 | Perspectives pour l'année 2020-2021
- 11 | Remerciements

1 | MOT DU PRÉSIDENT



Président :
John G. KINGMA
Médecine

Au nom de mes collègues du Comité exécutif, c'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel des activités qui ont animé la vie du SPUL au cours de la dernière année. Comme vous pourrez le constater, ces activités ont été riches et diversifiées et ont tenu les personnes impliquées au SPUL fort occupées.

Comme vous le savez, nous vivons une situation exceptionnelle depuis mars dernier. Les membres de l'exécutif se sont réunis quotidiennement durant les premiers mois des mesures d'urgence sanitaire afin de nous assurer que nos conditions de travail, malgré les efforts demandés par la mutation vers les cours en ligne, soient adéquatement préservées. De plus, toutes les démarches et mesures nécessaires ont été déployées pour veiller au bon déroulement des travaux du SPUL tout en nous conformant aux directives gouvernementales.

Les membres du Comité exécutif, en collaboration avec la présidente du Comité d'application de la convention collective, ont travaillé vigoureusement à l'élaboration d'une lettre d'entente afin de tenir compte de tous les délais prévus à la convention collective. Cette lettre d'entente portant sur les *Dispositions en raison de la situation liée aux mesures d'urgence sanitaire* a été présentée et adoptée par le Conseil syndical, pour être ensuite signée par les parties, le 1^{er} mai 2020.

Ce contexte de pandémie a nécessité la mise en place des séances du Conseil syndical en mode virtuel. Je tiens ici à souligner combien la très forte participation des délégué.e.s a fait en sorte que nous avons été en mesure de traiter les dossiers prévus à l'horaire en plus de nous permettre d'échanger efficacement sur les dossiers chauds de ces temps difficiles.

La préparation de la négociation de notre prochaine convention collective figure parmi les dossiers importants qui ont retenu notre attention au cours de cette année. Le Comité exécutif, en compagnie de nos collègues Louise BRISSON et Louis-Philippe LAMPRON, a effectué la tournée de chacune des facultés durant la session d'automne 2019, qui fut fort intéressante. Ces rencontres ont permis d'entendre les préoccupations des collègues quant à nos conditions de travail, nous permettant ainsi d'identifier et de documenter les principaux enjeux de notre prochaine négociation.

J'aimerais terminer en remerciant mes collègues du Comité exécutif et du Conseil syndical pour leur assiduité, leur rigueur et leur engagement, particulièrement en cette période hors du commun. Le bon fonctionnement du SPUL dépend également de l'implication des membres dans les divers comités; nous leurs sommes reconnaissants pour leur importante participation et leur travail. Je tiens enfin à remercier chaleureusement la directrice générale et chacun des membres du personnel administratif qui ont fait preuve d'un dévouement et d'une implication exceptionnelle pour offrir aux membres du SPUL un service d'une qualité remarquable. Je salue enfin leur efficacité que ce soit en télétravail ou en présentiel pour assurer une permanence constante au SPUL. Finalement, je termine prochainement mon mandat comme président du SPUL. Ces dernières années furent très occupées, mais fort intéressantes. Je remercie chacune et chacun d'entre vous pour la confiance que vous m'avez accordée durant mon mandat. Enfin, je tiens à souhaiter beaucoup de succès à l'équipe qui poursuivra le travail pour nous.

Bonne lecture!
John

2 | FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

2019-2020

2.1 COVID-19 | Mesures d'urgence sanitaire

À la mi-mars 2020, en raison de la pandémie de la COVID-19, nous avons tous été contraints d'entrer en confinement et de prévoir la fin de la session universitaire dans des modes à distance plutôt qu'en présentiel. En conséquence, les officiers du SPUL de même que tout le personnel sont passés en mode télétravail. Il nous a fallu prendre connaissance de l'ensemble des directives de la Santé publique afin de nous procurer les masques, les gants, les différents désinfectants et les panneaux séparateurs en plexiverre pour protéger les personnes qui ont dû se rendre dans les bureaux du SPUL pour y réaliser certaines tâches. Un protocole de nettoyage a été institué et des affichettes ont été apposées précisant les règles à suivre. De nombreuses rencontres ont été nécessaires avec la haute direction, en intersyndicale et en Conseil syndical afin de s'informer sur la situation vécue et d'informer nos membres à notre tour. Le Comité exécutif (CEX) s'est réuni toutes les semaines et presque tous les jours de juin et juillet. Au retour des vacances, qui furent particulièrement courtes cette année, à la deuxième semaine d'août, nous avons fait pression auprès du VRRH pour que les professeur.e.s puissent avoir accès librement à leur bureau et à la bibliothèque. Le CEX a poursuivi les discussions pour s'assurer que les besoins des professeur.e.s reçoivent une réponse satisfaisante.

2.2 Lettre d'entente | Dispositions en raison de la situation liée aux mesures d'urgence sanitaire

La situation exceptionnelle créée par la pandémie de la COVID-19 nécessitait d'étudier la convention collective afin d'y repérer les impacts possibles des mesures liées à la pandémie sur la carrière et la vie quotidienne des professeures et des professeurs. Louise BRISSON, présidente du Comité d'application de la convention collective et porte-parole du SPUL au Comité paritaire des relations du travail, a procédé à cette étude et a proposé une ébauche de lettre d'entente qui fut discutée au CEX, puis au Conseil syndical et par la suite, avec la partie patronale avant d'être finalisée et adoptée en Conseil syndical. Cette lettre d'entente portait, entre autres, sur le report des délais prévus dans la convention collective, sur le défraiement par l'Employeur du coût d'achat d'équipement, de services ou de support pour être en mesure de terminer la session avec les étudiantes et les étudiants par un mode à distance pour chacun des cours. Cette lettre d'entente fut signée le 1^{er} mai 2020.

2 | FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

2019-2020

2.3 Préparation de la négociation 2020-20XX

La convention collective 2016-2020 s'est terminée le 31 mai 2020. Cependant, elle demeure en vigueur tant qu'une nouvelle convention collective n'est pas signée entre le SPUL et l'Employeur. La convention collective 2020-20XX est donc à négocier. Afin de bien préparer le dossier, le Comité exécutif (en collaboration avec la professeure Louise BRISSON et le professeur Louis-Philippe LAMPRON) a organisé une tournée des facultés durant la session d'automne 2019. Cette tournée a permis d'entendre les préoccupations des membres du SPUL et de déterminer les enjeux principaux de la prochaine négociation. En février 2020, le Conseil syndical a mis en place l'équipe qui forme le Comité de négociation en élisant : John G. KINGMA, porte-parole, Louise BRISSON et Louis-Philippe LAMPRON. Depuis, les membres du Comité de négociation du SPUL travaillent sur un projet de convention collective qui doit être entériné par le Conseil syndical avant d'être discuté avec l'Employeur.

2.4 Règlement sur le droit d'auteur

Les travaux sur ce dossier complexe se poursuivent et feront l'objet de discussions dans le cadre de la négociation en cours.

2 | FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

2019-2020

2.5 Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) et Caisse de défense de l'ACPPU

Des représentant.e.s du SPUL ont participé aux diverses activités de l'ACPPU au cours de l'année 2019-2020.

Plusieurs activités régulières de l'ACPPU méritent d'être mentionnées : le forum des présidents, l'atelier et forum pour les agents de griefs principaux, le Comité de direction, et les Assemblées du Conseil incluant la journée sur la colline Parlementaire qui donne l'occasion aux délégué.e.s de rencontrer leurs député.e.s fédéraux et de discuter des divers enjeux liés à l'éducation postsecondaire. Cette activité de lobbying permet aux représentant.e.s des associations et des syndicats membres de l'ACPPU de tisser des liens et de réaffirmer leurs enjeux et priorités. Vous trouverez des capsules vidéo sur le site Internet du SPUL qui vous présentent un résumé de certaines thématiques abordées lors de l'Assemblée générale du Conseil de l'ACPPU.

Nos représentant.e.s (Margot KASZAP, John G. KINGMA et Marc J. RICHARD) ont participé à l'Assemblée générale annuelle de la Caisse de défense de l'ACPPU le 5 octobre 2019. Ils participent aussi aux téléconférences de la Caisse sur divers sujets (support financier en cas de grève ou lockout).

John G. KINGMA a été élu à titre de membre au Comité de la négociation collective et des avantages économiques tandis qu'Alain A. VIAU a été élu à titre de membre au Comité de la liberté académique et de la permanence d'emploi. Ils ont assisté à quelques rencontres de leur comité respectif.

Les membres du Comité exécutif ont pu assister, les 21 et 22 février 2020, à la 5^e conférence de l'ACPPU sur l'équité. En plus d'être une conférence, il s'agissait également d'une formation pratique visant à développer des compétences et à identifier et renforcer des approches concrètes que le personnel académique peut utiliser pour réussir à créer des campus équitables, diversifiés et inclusifs.

Enfin, la situation de la COVID a fait en sorte que plusieurs communications et réunions extraordinaires à distance ont eu lieu à ce sujet.

2 | FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

2019-2020

2.6 Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)

Des représentant.e.s du SPUL ont participé aux diverses activités de la FQPPU au cours de l'année 2019-2020.

John G. KINGMA a siégé durant l'année à titre de membre du Comité exécutif de la FQPPU. Il a également participé, conjointement avec Margot KASZAP, au Comité sur le financement et la gestion des universités.

Plusieurs activités régulières de la FQPPU méritent d'être mentionnées : les réunions du Comité exécutif, les Assemblées du Conseil fédéral, les réunions des président.e.s des associations et syndicats membres et les journées de réflexions.

La situation générée par la pandémie de la COVID a nécessité plusieurs communications et réunions extraordinaires à distance à ce sujet. Certaines réunions ont permis aux participant.e.s d'échanger avec le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François ROBERGE, ainsi qu'avec les scientifiques en chef du Québec et du Canada. La FQPPU a émis des recommandations au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans ses lettres : « Balises pour la terminaison du trimestre universitaire d'hiver 2020 en contexte de pandémie » et « Demande de création d'un fonds spécial d'urgence pour assurer la qualité de la formation et la persévérance académique des étudiant-e-s universitaires pendant la crise sanitaire et ses conséquences ».

2.7 Bourses de leadership et développement durable du SPUL

Mettant de l'avant ses valeurs de solidarité et de collégialité, le SPUL s'associe depuis plusieurs années au programme de Bourses de leadership et développement durable de l'Université Laval. À l'image de la diversité disciplinaire des professeur.e.s, ces bourses reconnaissent la réussite dans une variété de secteurs d'activité. Le SPUL peut ainsi faire rayonner sa mission et celle de l'Université en soutenant directement des étudiantes et étudiants tout au long de leurs études. Lors de la cérémonie de remise de bourses du 25 novembre 2019, le SPUL a accordé avec fierté un montant de plus de 130 000 \$. Cette somme provient d'une mécanique prévue dans la convention collective, relative aux primes de professeur.e.s.

2 | FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

2019-2020

2.8 Statuts du SPUL

La révision des Statuts du SPUL est un chantier qui a occupé particulièrement le CEX, le Conseil syndical de même que le Comité de révision des Statuts du SPUL, composé de François BROCHU et Jean TURGEON de la Faculté de droit, durant l'année 2019-2020. En effet, ce travail était rendu nécessaire afin de mieux répondre aux besoins du SPUL, du Conseil syndical et de l'Assemblée générale.

En février 2020, le Conseil syndical a adopté le 4^e chapitre du projet de révision des Statuts du SPUL qui en comporte quatorze. En raison de la période de confinement due à la pandémie qui a suivi, le Conseil syndical n'a pas eu l'occasion de poursuivre son travail de révision en vue de l'adoption du projet pour présentation lors d'une Assemblée générale extraordinaire du SPUL. En effet, l'article 18 des Statuts en vigueur prévoit qu'un référendum soit tenu afin d'adopter la nouvelle version des Statuts si, lors de l'Assemblée générale, le nombre de membres en règle du syndicat présents est inférieur à 50 % plus un. Le travail est donc à finaliser dans la prochaine année.

2.9 Plancher d'emploi

La vérification du plancher d'emploi (d'au moins 1 280 professeures et professeurs) a été réalisée le 1^{er} février 2020 tel que prévu dans la lettre d'entente intitulé *Entente relative à la clause 3.1.06 de la convention collective pour la non-atteinte du plancher d'emploi au 1^{er} octobre 2018*. Nous avons pu constater que l'embauche de nombreux professeurs a été faite puisque les professeur.e.s. sont maintenant au nombre de 1 296 au 1^{er} février 2020.

2.10 Écho Syndical

L'Écho Syndical rapporte les échanges et discussions qui ont eu lieu lors des séances du Conseil syndical. Il est transmis à tous les membres du SPUL après la tenue d'un Conseil. À ce jour, les personnes suivantes ont collaboré à la rédaction de l'Écho :

- Manon BOULIANNE (Anthropologie)
- Hélène MAKDISSI (Étude sur l'enseignement et l'apprentissage)
- Comité exécutif du SPUL
- Lucie HUDON (directrice générale du SPUL)

2 | FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

2019-2020

2.11 Marche en soutien au mouvement mondial pour la planète

Le vendredi 27 septembre 2019 avait lieu une mobilisation mondiale pour le climat. Le Conseil syndical du SPUL, lors de la séance du 14 juin, a adopté les deux propositions suivantes :

1. (CS 2019-06-14_08) « Que le Conseil syndical encourage les professeures et professeurs à joindre une marche de soutien au mouvement mondial pour la planète le vendredi 27 septembre 2019 ».
2. (CS 2019-06-14_09) « Le Comité exécutif propose, que pour chaque centaine de professeures et professeurs participants à la marche en soutien au mouvement mondial pour le climat, un montant de 1 000 \$ soit remis à Forêt Montmorency pour la plantation d'arbres (jusqu'à concurrence de 5 000 \$). »

Le vendredi 27 septembre 2019, un peu plus de 200 collègues ont participé à la marche initiée par le SPUL, sur le campus de l'Université Laval. Quelques membres de l'APAPUL se retrouvaient parmi les participants à cette activité.

Par la suite, des démarches ont été entreprises, entre autres auprès des responsables de la Forêt Montmorency, pour assurer la plantation d'arbres. Nous sommes en attente de nouvelles pour la réalisation de la suite des choses.

2.12 Création d'un compte gestion santé

En raison de la bonne situation financière du régime d'assurances collectives, celui-ci a été bonifié par l'ajout d'un compte de gestion santé. Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, un premier montant de 300 \$ a été attribué à toute personne admissible au régime. Pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, un deuxième montant de 300 \$ a été ajouté pour les personnes couvertes sans interruption à la couverture santé l'année précédente. Ce montant peut être utilisé pour d'obtenir un remboursement additionnel pour des frais médicaux, incluant, entre autres, les frais dentaires, non couverts ou partiellement couverts par le régime des professeur.e.s.

3 | AFFAIRES COURANTES

RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS DU SPUL

3.1 Assemblée générale

3.1.1 Assemblée générale ordinaire

L'Assemblée générale ordinaire des membres du SPUL a eu lieu le vendredi 8 novembre 2019, à la salle 1334 du pavillon La Laurentienne. Ont alors été adoptés le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2018-2019 ainsi que les états financiers du SPUL et du CGAC. À cette occasion, les membres du SPUL ont été informés que le projet de la Maison des professeur.e.s ne pourra être concrétisé; il sera plutôt transformé en projet d'Espace des professeur.e.s. Le SPUL a transmis à l'Employeur un projet d'agrandissement de ses locaux actuels expliquant les besoins en termes d'espaces.

Lors de cette assemblée, trois professeurs ont été élus membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL, pour l'année 2019-2020 : Marc DESGAGNÉ (Faculté de pharmacie), Bruno BOURASSA (Fondements et pratiques en éducation) et Jean TURGEON (Faculté de droit).

Le président, John G. KINGMA, a aussi fait état de cinq priorités pour 2019-2020, soit :

1. Négociation de la convention collective SPUL-UL 2020-20XX
2. Négociation de la convention collective SPUL-AESPUL 2019-20XX
3. Gestion des assurances collectives
4. Pérennité du régime de retraite du RRPPUL
5. Projet de révision des Statuts du SPUL

3.1.2 Assemblée générale extraordinaire

Aucune assemblée générale extraordinaire ne s'est tenue en 2019-2020.

3.2 Conseil syndical

Yves LACOUTURE (École de psychologie) a présidé les réunions du Conseil syndical. Aucune candidature n'a été reçue pour le poste de président.e suppléant.e du Conseil syndical. Yvan LEANZA (École de psychologie), vice-président du SPUL, a su cependant présider les séances lorsque nécessaire. Les membres du Conseil syndical se sont réunis à huit occasions lors de réunions régulières et à sept occasions lors de réunions extraordinaires. Outre les nominations aux différents comités, le Conseil syndical s'est penché sur différentes questions et il a confié divers mandats au Comité exécutif.

3 | AFFAIRES COURANTES

RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS DU SPUL

3.3 Comités permanents du SPUL

3.3.1 Comité d'aide financière

Membres du comité

- Margot KASZAP (Études sur l'enseignement sur l'apprentissage), représentante du Comité exécutif;
- Manon NIQUETTE (Information et communication), présidente;
- Simon VIVIERS (Fondements et pratiques en éducation).

Les membres du Comité d'aide financière se sont réunis le jeudi 5 décembre 2019. Ils ont procédé à l'analyse des 26 demandes d'aide financière ayant été soumises au SPUL. Le comité disposait d'un montant de 100 000 \$ à distribuer aux divers organismes ayant fait des demandes. Ce montant a été versé en dons conformément à la Politique d'insertion du SPUL dans son milieu et aux règles d'attribution de l'aide financière, après approbation par le Comité exécutif et le Conseil syndical.

3.3.1 Comité d'aide et d'accueil des professeures et professeurs

Membres du comité

- Sabine ELOWE (Pédiatrie), jusqu'au 20 septembre 2019;
- Eric FRENETTE (Fondements et pratiques en éducation), président;
- Hendra HERMAWAN (Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux);
- John G. KINGMA (Médecine), représentant du Comité exécutif, jusqu'au 20 février 2020
- Sabine KRÖGER (Économique), présidente, jusqu'au 1^{er} juin 2019;
- Julie LESSARD (Fondements et pratiques en éducation) depuis le 30 janvier 2020;
- Patrick MARTIN (Sciences infirmières), jusqu'au 20 septembre 2019;
- Jean RAMDÉ (Fondements et pratiques en éducation) depuis le 26 septembre 2019;
- Bernard ROY (Sciences infirmières) représentant du Comité exécutif, depuis le 21 février 2020.

Le comité s'est réuni à trois reprises durant l'année 2019-2020. Outre ses réunions régulières, le comité a tenu deux rencontres pour l'accueil des nouvelles professeures et nouveaux professeurs (rencontre d'accueil et rencontre sur la convention collective). Le comité souhaiterait proposer des midis-rencontres afin de fournir un espace de discussion plus décontracté pour les professeur.e.s à l'Université Laval.

3 | AFFAIRES COURANTES

RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS DU SPUL

3.3.3 Comité d'application de la convention collective

Membres du comité

- Henri ASSOGBA (Information et communication);
- Patrick BAKER (Sciences historiques), jusqu'au 31 août 2019;
- Bruno BOURASSA (Fondements et pratiques en éducation);
- Louise BRISSON (Biochimie, microbiologie et bio-informatique), présidente;
- Madeleine CARREAU (Pédiatrie);
- Vincent JOSEPH (Pédiatrie);
- Yvan LEANZA (École de psychologie), représentant du Comité exécutif;
- Chantale SIMARD (Faculté de pharmacie);
- Jean TURGEON (Faculté de droit).

Au cours de l'année, le Comité d'application de la convention collective (CACC) a tenu 9 réunions régulières et plusieurs rencontres ponctuelles selon les exigences des dossiers actifs. Le comité a traité 485 demandes de consultation dont certaines ont nécessité une intervention au Comité paritaire des relations du travail. Soulignons que 155 consultations ont donné lieu à des rencontres avec une professeure ou un professeur et ont nécessité des échanges et suivis plus nombreux ainsi qu'un accompagnement plus soutenu de la part des membres du CACC.

Les membres du comité, en collaboration avec le Comité exécutif, ont organisé des séances d'information portant sur l'année d'étude et de recherche (6 juin et 20 août 2019), la titularisation (28 novembre 2019), les rencontres d'information sur le renouvellement de contrat et l'agrégation sont prévues au cours du mois de juin 2020.

Un total de 79 griefs ont été traités au cours de la période visée : 25 nouveaux griefs se sont ajoutés aux 54 déjà actifs. De ces 79 griefs, 16 sont réglés et parmi les 63 griefs encore actifs, 44 suivent le cheminement régulier, 14 sont en délai au Comité paritaire des relations du travail et 5 dont les procédures ont été remises *sine die*.

3 | AFFAIRES COURANTES

RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS DU SPUL

3.3.4 Comité du SPUL sur la retraite

Membres du comité

- Louis ADAM (École d'actuariat), président;
- Claire BILODEAU (École d'actuariat depuis le 1^{er} novembre 2019);
- Daniel COULOMBE (École de comptabilité);
- Manon COUTURE (Biochimie, microbiologie et bio-informatique) jusqu'au 1^{er} novembre 2019;
- Benoît DROLET (Faculté de pharmacie);
- Margot KASZAP (Études sur l'enseignement et l'apprentissage), représentante du Comité exécutif;
- Yves LACOUTURE (École de psychologie);
- Marc J. RICHARD (Génie mécanique);

Le Comité du SPUL sur la retraite (CSR) est une instance permanente du SPUL. La durée du mandat des membres est de trois ans.

Le comité s'est réuni à quatre occasions durant la période du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020, soit dans le cadre de trois réunions régulières en 2019 et une réunion régulière en 2020.

En plus de ces réunions, des renseignements sur le régime de retraite ont été fournis, le 12 février 2020, lors de la rencontre d'information offerte aux nouvelles et nouveaux professeurs. Par ailleurs, dans le cadre de sa mission d'information, des renseignements sur le régime de retraite sont régulièrement fournis aux membres de SPUL qui en font la demande et lors des réunions du Conseil syndical.

À la demande de l'exécutif du SPUL, des rencontres ponctuelles ont eu lieu avec la participation de membres du CSR et de l'actuaire du syndicat concernant des questions spécifiques touchant le régime de retraite.

Le CSR compte également parmi ses principales activités, les dossiers suivants :

La préparation aux rencontres régulières du Comité de retraite du RRPPUL, incluant un suivi des éléments touchant à l'administration et à la situation financière du régime. Entre autres, la fusion en avril 2020 des activités du Bureau de la retraite et du Fonds commun de placement en une seule entité administrative, la préparation et les résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2018 (détermination de l'indexation applicable aux rentes versées par le Second volet à compter du 1^{er} janvier 2020) et la discussion touchant les hypothèses actuarielles (rencontres pour la préparation de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019 et résultats préliminaires).

3 | AFFAIRES COURANTES

RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS DU SPUL

Révision de la Politique de financement du RRPPUL au cours de la période 2019-2020 pour tenir compte de la nouvelle politique de placement et de la réorganisation administrative du Bureau de la retraite. Cette politique définit notamment les conditions requises pour l'utilisation des excédents d'actif du Second volet sous forme d'indexation des prestations de retraite.

Choix du mandataire Morneau Shepell par le comité de retraite et rencontres de préparation de la révision de la politique de placement.

Support pour les négociations en vue de la convention collective 2020-20XX, en ce qui concerne les modifications requises au RRPPUL.

3.3.5 Comité du SPUL sur les assurances collectives

Membres du comité

- Claude BAZIN (Génie des mines, de la métallurgie et des matériaux);
- Claire BILODEAU (École d'actuariat), depuis le 29 septembre 2019;
- Marc DESGAGNÉ (Faculté de pharmacie), président;
- Margot KASZAP (Études sur l'enseignement et l'apprentissage), représentante du Comité exécutif;
- John G. KINGMA (Médecine), président du SPUL;
- Ghislain LÉVEILLÉ (École d'actuariat) jusqu'au 1^{er} septembre 2019;
- Benoît RAYMOND (Systèmes d'information organisationnels).

Le Comité du SPUL sur les assurances collectives (CSAC) est une instance permanente du SPUL. La durée du mandat des membres est de deux ans.

Le comité s'est réuni à deux reprises (30 septembre et 7 novembre 2019). Des membres du CSAC se sont également rencontrés à une fréquence quasi hebdomadaire pour des séances de travail portant sur le profil d'utilisation du régime et l'admissibilité des personnes assurées.

Les membres du comité ont suivi les travaux du Comité de gestion des assurances collectives (CGAC). Ils ont également donné suite aux différentes demandes provenant des adhérent.e.s (particulièrement en lien avec les couvertures d'annulation et d'interruption de voyage pour assister les professeur.e.s et leur famille devant être rapatriés dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, etc.)

Le renouvellement du contrat *Croix Bleue Medavie* a été effectué le 1^{er} décembre 2019, avec mise à jour de la brochure. Le régime d'assurance santé a été bonifié par l'attribution d'un montant additionnel de 300 \$ pour la plupart des adhérent.e.s.

3 | AFFAIRES COURANTES

RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS DU SPUL

3.3.6 Comité sur les communications

Membres du comité

- Abdoulaye ANNE (Fondements et pratiques en éducation) depuis octobre 2019;
- Manon BOULIANNE (Anthropologie) jusqu'en septembre 2019;
- Josée BRISSON (Chimie) jusqu'en septembre 2019;
- Julie DESROSIERS (Faculté de droit);
- Thérèse HAMEL (Fondements et pratiques en éducation) jusqu'en septembre 2019;
- Gilles LEROUX (Phytologie) jusqu'en septembre 2019;
- Françoise LUCBERT (Sciences historiques);
- Jacques RIVET (Information et de communication), président
- Bernard ROY (Faculté des sciences infirmières), représentant du Comité exécutif;
- Audette SYLVESTRE (Réadaptation) depuis octobre 2019;

Le comité est une instance permanente du SPUL. La durée du mandat des membres est de deux ans. Le Comité sur les communications a tenu sept séances de travail, dont cinq en 2019 et deux en 2020, en lien avec les dossiers en production.

Deux numéros du SPUL-lien ont été produits durant l'année. Le premier numéro intitulé « *45 ans au coeur de l'Université* » a été publié en décembre 2019. Il regroupe des contributions de plusieurs collègues impliqué.e.s dans la communauté universitaire à différents moments de l'existence de notre syndicat. Une grande part des propos recueillis s'attache aux questions qui furent fondamentales lors de la naissance du SPUL en 1974 (solidarité, collégialité, équité, volonté de dépasser le paternalisme et l'arbitraire qui caractérisaient alors les conditions de travail).

Un deuxième numéro intitulé « *L'espace à café... pour discuter* » a été publié en mai 2020. Il présentait, entre autres, à quel point l'espace à café, pour discuter, est un lieu privilégié de socialisation entre collègues, car il brise l'isolement personnel et donne à chacun.e l'occasion de se rencontrer et de se reconnaître, au-delà des rituels administratifs.

Ces numéros du SPUL-lien sont disponibles sur le site Internet du SPUL.

Les membres du comité ont également répondu à des demandes ponctuelles du Comité exécutif en matière de communication.

3 | AFFAIRES COURANTES

RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS DU SPUL

3.3.7 Communicateur civique

- Jacques RIVET (Information et communication), le communicateur civique.

Le communicateur civique a pour mandat de rendre compte des débats ayant lieu aux séances mensuelles du Conseil universitaire (CU) dans la page Web dont il a la responsabilité rédactionnelle sur le site Internet du SPUL.

Il a aussi pour rôle d'aider les professeures et professeurs à témoigner de leur vécu professionnel universitaire en rédigeant des textes qu'il diffuse dans ladite page Web.

Le communicateur civique a publié huit chroniques numériques de juin 2019 à mai 2020 inclusivement (les numéros 79 à 84) et rédigé six comptes rendus des séances du Conseil universitaire (CU). Quatre textes de chronique sont à signaler : 1. La déclaration intégrale faite au CU de la rectrice Sophie D'AMOURS sur la rénovation « de notre cadre financier » (numéro 80); 2. La décision du CU de rendre obligatoire le plan de collaboration dans le Règlement des études (numéro 81); 3. La soutenance de thèse de doctorat de l'historien à l'Assemblée nationale, M. Christian BLAIS (numéro 82); 4. La présentation intégrale du rapport du Comité sur la gouvernance et la politique sur l'agenda de consentement (numéro 83).

Dans la suite de son sixième mandat, le communicateur civique se propose, tout particulièrement dans l'année à venir, de décrire les tâches auxquelles se livrent les collègues qui prennent part aux divers comités du SPUL.

3.4 Comités paritaires

Les comités paritaires réunissent des représentants patronaux et syndicaux afin de discuter de dossiers spécifiques et de problématiques qui concernent nos conditions de travail dans le respect et la mise en application de la convention collective.

3.4.1 Comité paritaire des relations du travail

Le Comité paritaire des relations du travail est le premier lieu de traitement des problèmes identifiés par des griefs. Le comité, formé de deux représentant.e.s de l'Employeur et de deux du SPUL, Bruno BOURASSA (Fondements et pratiques en éducation) et Louise BRISSON (Biochimie, microbiologie et bio-informatique), se réunit une fois par mois pour tenter de trouver des solutions autres que l'arbitrage aux griefs, et y parvient dans la majorité des cas.

De plus, les deux parties profitent de ces rencontres pour échanger sur les situations problématiques identifiées par l'une ou l'autre et pour chercher des avenues de règlement avant que ces situations ne dégénèrent. Le nombre de sujets ainsi traités est beaucoup plus élevé que le nombre de griefs.

3 | AFFAIRES COURANTES

RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS DU SPUL

3.4.2 Comité-conseil paritaire pour la distribution des postes

Un comité-conseil paritaire de quatre personnes désignées par l'Employeur et le Syndicat se réunit une fois par an pour s'assurer que la distribution des postes entre les facultés tout comme au sein d'une faculté se fait de manière équitable, notamment pour le remplacement des professeurs et professeurs retraités. Nos collègues François ANCTIL (Génie civil et génie des eaux) et Alban BAUDOU (Littérature, théâtre et cinéma) ont représenté le SPUL et ont veillé à tenir à jour toute l'information disponible en vue d'une réunion à la session d'automne 2020.

3.4.3 Comité paritaire de révision du chapitre 3.3 (PSO)

Ce comité formé de huit personnes, nommées d'un commun accord par les parties, a été créé dans les 60 jours de la signature de la convention collective 2016-2020. Il fait suite à la volonté des parties de revoir le statut et les stipulations particulières prévus au chapitre 3.3 qui concerne les professeur.e.s sous octroi.

Nos collègues Louise BRISSON (Biochimie, microbiologie et bio-informatique), Mohamed CHAHINE (Médecine), Charles COUILLARD (École de nutrition) et Caroline GILBERT (Microbiologie, infectiologie et immunologie) ont représenté le SPUL à ce comité. John G. KINGMA s'est joint à eux à l'occasion. Un rapport a été produit proposant un ensemble de recommandations syndicales et des propositions patronales.

3.5 Comités spéciaux

3.5.1 Comité de gestion des assurances collectives

Ce comité est constitué de deux personnes nommées par l'Employeur et de trois personnes nommées par le SPUL, Claire BILODEAU (École d'actuariat), depuis le 29 septembre 2019, Marc DESGAGNÉ (Faculté de pharmacie), Ghislain LÉVEILLÉ (École d'actuariat), jusqu'au 1^{er} septembre 2019, et Benoit RAYMOND (Systèmes d'information organisationnels).

Le comité a eu des échanges réguliers avec l'Employeur pour assurer le suivi des dossiers. Il s'est également réuni à quelques reprises afin de représenter le SPUL à titre de preneur de nos assurances collectives, de gérer dans l'intérêt des adhérentes et des adhérents les fonds accordés au régime d'assurances collectives excluant l'assurance salaire. Il a modifié et renouvelé les contrats d'assurance et conduit diverses analyses lui ayant été confiées par le SPUL et l'Employeur.

De plus, le CGAC a publié six bulletins d'information « *Le CGAC vous informe* » afin que les adhérent.e.s puissent être au fait de tout changement ou information relative à leur régime d'assurances collectives.

3 | AFFAIRES COURANTES

RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS DU SPUL

3.5.2 Comité de révision de la charge de travail

Membres réguliers :

- Michel FRENETTE (Biochimie, microbiologie et bio-informatique), SPUL;
- Andrée MERCIER (Littérature, théâtre et cinéma), SPUL;
- Véronique NGUYEN-DUY (Information et communication), UL;

Membres substitués :

- Georges AZZARIA (Directeur d'école rattachée, École d'art), UL;
- Isabelle GALLIBOIS (Information et communication), UL;
- Michel LEFRANÇOIS (Sciences animales), SPUL;
- Jean LEMAY (Génie mécanique), UL.

Rappelons que le Comité de révision de la charge de travail est un comité permanent formé par les parties afin d'examiner toute contestation d'une professeure ou d'un professeur relative au caractère inéquitable de sa charge de travail. Cette année, une seule contestation de la charge de travail a été traitée par le comité. Toute l'information relative à ce comité se retrouve au chapitre 3.6 de la convention collective.

3.6 Comité *ad hoc*

3.6.1 Comité-conseil du communicateur civique

Membres du comité

- Jacques RIVET (Information et communication), communicateur civique;
- Mario CARRIER (Aménagement du territoire et de développement régional);
- Thérèse LAFERRIÈRE (Études sur l'enseignement et l'apprentissage);
- Caroline GILBERT (Microbiologie-infectiologie et immunologie).
- Véronique MOULIN (Chirurgie)
- Alain A. VIAU, représentant du Comité exécutif

Le Comité-conseil du communicateur civique s'est réuni le jeudi 20 février 2020.

La discussion a porté sur des sujets susceptibles d'être abordés dans les chroniques du communicateur civique dans l'avenir dont la question du vécu universitaire des professeur.e.s sous octroi.

4 | SERVICE DE SOUTIEN

AUX PROFESSEURES ET PROFESSEURS

Louis TRUDEL, professeur retraité du Département de réadaptation, est la personne responsable de ce service confidentiel. Il est secondé par Pierre TURCOTTE, professeur retraité de l'École de travail social et de criminologie.

Des membres du SPUL font appel à ce service durant l'année. Celui-ci demeure une vigie du SPUL afin de permettre à ses membres d'avoir un lieu de parole qui rende possible l'expression, en toute confidentialité, des difficultés qui nuisent à l'accomplissement des fonctions professorales. Cette confidentialité est essentielle à la crédibilité de ce service. Le numéro de téléphone pour joindre le Service de soutien est le 418 654-4721; ce numéro est indépendant du réseau téléphonique du SPUL et de l'Université Laval.

5 | COMMUNICATIONS

RELEVANT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Les membres de l'exécutif ainsi que l'équipe administrative du SPUL accordent une grande importance aux communications avec tous les membres du SPUL. De fait, ils estiment que la communication et la transparence constituent les carburants pour le déploiement de la collégialité et de la mobilisation des membres du SPUL.

Écho Syndical

Au cours de l'année 2019-2020, par l'entremise de l'Écho Syndical, la collectivité professorale a été mise au fait des discussions, des débats et des décisions prises lors de tous les Conseils syndicaux. Les membres ont ainsi pu suivre, par exemple, au fil des mois, l'évolution du dossier concernant la non-atteinte du plancher d'emploi par l'Employeur.

SPULTIN

Un SPULTIN a été distribué en février 2020 pour informer les membres au sujet de la préparation à la négociation.

Courriels : messages et capsules d'information

Le président John G. KINGMA a fait parvenir, à plusieurs reprises, des courriels aux membres pour les informer de différents sujets traitant des relations de travail et des activités organisées par le SPUL.

Le Comité d'application de la convention collective, par le biais de capsules diffusées à tous les membres par courriel, a informé les professeures et professeurs, sur la base de la convention collective 2016-2020, des cadres régissant l'établissement de la charge de travail, la demande d'AER, le cheminement dans la carrière, etc.

SPUL-lien

Le Comité sur les communications, en 2019-2020, a produit deux numéros du SPUL-lien. Un premier, en décembre 2019, intitulé « *45 ans au cœur de l'Université* » et relatant les 45 ans du SPUL. Un deuxième en mai 2020, abordant la question de la socialisation des professeures et professeurs. Dans ce dernier numéro, les textes ont été écrits avant la crise de la COVID-19. Ce numéro, intitulé « *L'espace à café... pour discuter* », apparaît aujourd'hui comme un rêve inaccessible, car incompatible avec les mesures sanitaires prescrites en ce moment. C'est pourtant autour d'un tel rêve que les collègues ont réfléchi au problème du repli sur soi.

Le prochain numéro du SPUL-lien portera sur l'enseignement à distance.

5 | COMMUNICATIONS

RELEVANT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Capsules vidéo

Au cours de la période visée par ce rapport, quelques capsules vidéo ont été produites et mises en ligne afin de transmettre aux professeur.e.s des comptes rendu concernant des participations de membres de l'Exécutif à des activités de l'ACPPU et de la FQPPU.

- 11 juin 2019 : Compte rendu de quelques moments importants de la 86^e Assemblée du Conseil de l'ACPPU – Première et seconde parties
- 30 septembre 2019 : Capsule d'information intitulée : Marche du SPUL en soutien au mouvement mondial pour la planète.
- 10 décembre 2019 : Mise en ligne de la vidéo : Rencontre avec Joël DE LA NOÛE.
- 11 décembre 2019 : Mise en ligne de la vidéo : Rencontre avec Ann ROBINSON.
- 10 février 2020 : Mise en ligne de la vidéo : Compte rendu sommaire des délégués du SPUL au 87^e Conseil de l'ACPPU les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre 2019 à Ottawa.

Le 21 novembre 2019, Bernard ROY rencontrait Claude BARITEAU pour réaliser une longue entrevue qui sera mise en ligne au début de la session d'automne 2020.

6 | RENCONTRES

AVEC LES PROFESSEURES ET PROFESSEURS

Chaque année, le Comité exécutif du SPUL invite les professeures et professeurs à participer à des rencontres pour souligner les grandes étapes de la carrière universitaire (embauche, agrégation, titularisation et retraite) :

Avec les nouvelles professeures et nouveaux professeurs

Cette année, en collaboration avec le Comité d'aide et d'accueil des professeures et professeurs (CAAPP), le Comité exécutif a reçu à dîner les nouvelles professeures et nouveaux professeurs le 14 novembre 2019. Cette rencontre a permis de souligner l'arrivée des nouveaux membres du corps professoral et de discuter de questions relatives à leur intégration à l'Université Laval.

Avec les retraitées et retraités

Un repas en compagnie des membres du Comité exécutif et des professeures et professeurs nouvellement retraités a eu lieu le mercredi 27 novembre 2019 afin de souligner leur départ.

Avec les agrégées et agrégés

Les professeures et professeurs nouvellement agrégés ont été invités à participer à un dîner, tenu le mercredi 25 septembre 2019, pour célébrer cette étape importante de leur carrière.

Avec les titulaires

Un repas auquel participaient les membres du Comité exécutif a eu lieu le mercredi 11 septembre 2019, afin de féliciter les professeures et professeurs ayant obtenu leur titularisation au cours de l'année.

7 | RELATIONS DU SPUL

SUR LE CAMPUS

7.1 L'Employeur et ses représentants

Le président du SPUL ainsi que les membres des comités paritaires rencontrent régulièrement les représentant.e.s de l'Employeur afin de discuter de divers dossiers d'intérêts mutuels (régime de retraite, régime d'assurances collectives, conditions de travail, etc.). Au printemps 2020, la crise sanitaire associée à la COVID-19 a engendré de nombreuses rencontres entre l'exécutif du SPUL et des représentant.e.s de l'Employeur afin de faire le point sur la situation qui évoluait rapidement.

7.2 Les autres syndicats et associations du campus

Des rencontres entre dirigeantes et dirigeants des syndicats et associations de l'Université Laval se tiennent régulièrement afin d'échanger sur des préoccupations communes. De plus en raison de la COVID-19 plusieurs rencontres entre l'intersyndicale et l'Employeur ont eu lieu pour faire le point sur les mesures d'urgence sanitaire.

8 | SITUATION FINANCIÈRE

DU SPUL AU 31 MAI 2020

8.1 Fonds de fonctionnement

L'excellente situation financière du SPUL s'est maintenue au cours de l'année financière qui s'est terminée le 31 mai 2020. L'état des résultats 2019-2020 montre un excédent des produits sur les charges de 470 984 \$ (produits de 2 488 038,58 \$ et charges de 2 017 054,58 \$). L'excédent est plus élevé que prévu au budget 2019-2020, surtout parce que le fonctionnement interne a globalement coûté moins que prévu (-261 451,94 \$), et ce, tant pour l'ensemble des activités syndicales (suspendues puis virtuelles, à cause de la pandémie de la COVID-19) que pour les activités des comités ou les frais de conseil des actuaaires.

Les prévisions budgétaires adoptées par le Conseil syndical en juin 2020 pour l'année 2020-2021 prévoient des charges supérieures à celles de la dernière année, notamment en raison de la refonte du site Internet (+8 000 \$), de la négociation de la convention collective (+12 000 \$ pour le Comité de négociation, +5 000 \$ pour le Comité d'appui et de stratégie) et des frais et honoraires pour la défense de nos membres qui augmentent (+38 000 \$). L'année financière 2020-2021 devrait donc se terminer avec un excédent (338 000 \$) moindre que celui constaté lors de la dernière année. Selon ses habitudes, le Comité exécutif du SPUL continuera à gérer prudemment les cotisations versées par les membres du Syndicat.

8.2 Fonds de réserve

La valeur du Fonds de réserve présentée aux États financiers 2019-2020 est établie selon une comptabilité de caisse, car nos états financiers sont présentés de cette façon. En comptabilité de caisse, les intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont encaissés. Par contre, dans le Bilan au 31 mai 2020, en comptabilité d'exercice, les intérêts sont comptabilisés, même s'ils ne sont pas encaissés.

Selon le Bilan au 31 mai 2020, au cours de la dernière année financière, le Fonds de réserve s'est accru de 759 385,46 \$ pour atteindre 17 362 285,36 \$ (en comptabilité d'exercice). Cet accroissement du Fonds de réserve est constitué d'intérêts gagnés (387 454,55 \$) et de transferts provenant du Fonds de fonctionnement (291 172 \$ + 80 758,91 \$). Le Fonds de réserve représentait donc 11 % de la masse salariale. L'article 52 des Statuts du SPUL (modifié en novembre 2013 et révisé en mars 2015) stipule que le niveau du Fonds de réserve doit représenter 10 % de la masse salariale.

La masse salariale (162 404 488 \$) a augmenté au cours de l'année 2019-2020, suite à une indexation de 1,25 % de l'échelle des salaires et de nouvelles embauches, mais l'Employeur ne nous a pas accordé l'augmentation salariale à laquelle nous nous attendions dans l'esprit des discussions qui ont mené à la signature de la convention collective 2016-2020.

8 | SITUATION FINANCIÈRE

DU SPUL AU 31 MAI 2020

8.3 Fonds des assurances collectives

Le Fonds des assurances collectives est un fonds distinct des Fonds de fonctionnement et de réserve du SPUL et il sert exclusivement à l'administration des assurances collectives. Les contributions de l'Employeur (1,7 % du salaire pour l'année 2019-2020) et des adhérentes et adhérents sont versées dans ce fonds et servent essentiellement à payer les primes d'assurance santé et d'assurance vie.

9 | PERSONNEL DU SPUL

Le SPUL bénéficie du soutien d'une équipe remarquable qui est composée de Caroline DALLAIRE, technicienne en documentation, Isabelle FILLION, Céline ST-GERMAIN et Catherine VÉZINA, adjointes administratives, de même que Lucie HUDON, directrice générale.

Le bon fonctionnement du SPUL a aussi été rendu possible grâce à l'excellent travail de Lily DE ROY, technicienne en comptabilité, des consultants en informatique Frédérick CHEVALIER et Simon GEORGES et de la graphiste Mariève DAIGLE.

La convention collective entre l'AESPUL et le SPUL, qui venait à échéance le 31 janvier 2018, est toujours en vigueur à la suite d'une entente de prolongation. La négociation est en préparation et les parties se rencontreront au courant de l'automne 2020.

Le Comité exécutif est fier de son équipe et tient à remercier chaleureusement chacun des membres du personnel pour la qualité de son travail, son professionnalisme et son grand dévouement. Soulignons également que le personnel a su s'adapter rapidement et efficacement au télétravail et a assuré une permanence pour assurer la qualité des services aux membres du SPUL.

10 | PERSPECTIVES

POUR L'ANNÉE 2020-2021

10.1 Négociation de la convention collective SPUL/UL 2020-20XX

Notre convention collective étant venue à échéance le 31 mai 2020, la prochaine année en sera une de négociation. Dans la situation actuelle des mesures sanitaires d'urgence dues à la pandémie, il ne s'agit pas d'un contexte idéal pour négocier une convention collective. Les représentant.e.s du SPUL entendent tout de même déployer tous les efforts nécessaires pour parvenir à une entente satisfaisante dans un délai raisonnable. Entretemps, ils comptent sur la collaboration des membres du SPUL afin de répondre favorablement aux appels de mobilisation qui permettront d'atteindre les objectifs visant à maintenir et à améliorer nos conditions de travail.

10.2 Négociation de la convention collective SPUL/AESPUL 2019-20XX

La convention collective de l'Association des employées et employés du SPUL venait à échéance le 31 janvier 2018. Les parties ont convenu, par lettre d'entente, de la prolonger d'une année. Les comités de négociation respectifs travaillent actuellement à la préparation de leur document qui servira de base à la négociation prévue au cours de l'automne 2020.

10.3 Gestion des assurances collectives

La gestion des assurances collectives continuera d'être une préoccupation pour la prochaine année, particulièrement dans le contexte d'une négociation de la prochaine convention collective 2020-20XX. Une attention particulière sera accordée afin de répondre à une préoccupation portant sur l'assurance salaire pour les professeures et professeurs de 65 ans et plus. La contribution actuelle de l'Employeur (1,7 % de la masse salariale) ne parviendra pas à maintenir la viabilité du régime actuel (déficit structurel).

10.4 Pérennité du régime de retraite du RRPPUL

La restructuration du Bureau de la retraite, commencée il y a deux ans, a été finalisée en avril 2020. Il s'agit d'une nouvelle structure de gouvernance, plus souple et moins énergivore en temps. Elle a comme mission d'assurer la pérennité de notre régime de retraite. Nous serons appelés à prendre des décisions dans l'année en cours afin de permettre la poursuite de la mission de notre régime. Entre autres, une grande partie des travaux du Comité de retraite cette année consistera à réviser les nouvelles hypothèses pour la prochaine évaluation actuarielle.

10 | PERSPECTIVES

POUR L'ANNÉE 2020-2021

10.5 Révision des Statuts

Les Statuts du SPUL font l'objet d'une révision majeure. Le Conseil syndical doit poursuivre ses discussions afin de finaliser le projet. Par la suite, les membres du SPUL, en assemblée générale extraordinaire, seront invités à se prononcer sur l'adoption du projet de révision des Statuts du SPUL.

10.6 La refonte du site Internet

La refonte majeure du site Internet du SPUL est en cours afin qu'il puisse fournir l'information générale la plus complète et la plus pertinente à ses membres. L'exécutif du SPUL souhaite le moderniser, le rendre optimal par une nouvelle vitrine agréable à parcourir. Une refonte de l'Intranet est aussi prévue afin de mieux soutenir chacun des comités du SPUL.

10.7 Recrutement

Depuis sa fondation, en 1974, le fonctionnement du SPUL repose sur l'implication et la participation active de professeur.e.s de l'Université Laval. Contrairement à d'autres syndicats, les membres du SPUL, ont choisi de ne pas faire reposer le fonctionnement de leur organisation sur les épaules de professionnels salariés comme, par exemple, des avocats. Depuis près d'un demi-siècle tous les comités du SPUL comme, par exemple le Comité d'application de la convention collective, le Comité du SPUL sur la retraite, le Comité du SPUL sur les assurances collectives de même que son Comité exécutif ont fonctionné grâce à l'investissement de collègues passionnés et soucieux de défendre la liberté universitaire ainsi que les droits acquis, depuis 1976, de négociation en négociation et, lorsqu'il le fallait, à force de moyens de pression.

Aujourd'hui, le SPUL est à la croisée des chemins. La relève ne se bouscule pas au portillon et de nombreux membres du Comité exécutif et des divers comités parviendront, dans les années qui viennent, au seuil de leur retraite. En 2020-2021 les membres de l'exécutif porteront une attention particulière à assurer la relève de notre organisation syndicale qui, depuis des décennies, inspire plusieurs autres syndicats de professeur.e.s au Québec et au Canada.

11 | REMERCIEMENTS

Les membres du Comité exécutif remercient chaleureusement tous les collègues qui ont consacré temps et énergie, au cours de la dernière année, à la défense de nos droits et de nos intérêts. Cette généreuse participation est à la base du bon fonctionnement du SPUL. Ils tiennent également à souligner le soutien et le travail exceptionnel du personnel du SPUL à la réalisation de leurs objectifs et saluent leur dévouement en cette période d'exception.

John G. KINGMA, président

En collaboration avec les membres du Comité exécutif